

## Étudier le japonais au lycée Honoré d'Estienne d'Orves

Tous les élèves de seconde doivent choisir un enseignement d'exploration, à côté des enseignements communs. Leur but : aiguiller les élèves dans la détermination de leur série de bac ou tout simplement leur faire découvrir un nouveau domaine.

L'apprentissage du japonais se poursuit en première S, ES ou L, en option ou en spécialité (uniquement en L).

## Pourquoi choisir le japonais au lycée?

- ⇒ La langue japonaise est actuellement parlée par 126 millions de personnes au Japon, sans compter les différentes communautés japonaises installées dans d'autres pays.
- ⇒ Le japonais est une discipline exigeante mais apporte de nombreuses découvertes et un exotisme constant ce qui est extrêmement enrichissant. Cela permet outre la découverte d'une culture très riche, de s'ouvrir à une vision du monde différente.
- ⇒ L'apprentissage du japonais permet de découvrir une langue très différente des langues européennes, ainsi qu'une très belle écriture et une civilisation particulièrement originale.
- ⇒ La langue japonaise est réputée difficile mais, son écriture mise à part, ce n'est pas toujours le cas et par bien des aspects, sa grammaire est plus simple que celles de beaucoup de langues européennes. Dans tous les cas, que ce soit pour l'écriture ou la grammaire, le dépaysement est garanti !
- ⇒ Le Japon est la troisième puissance économique mondiale : les produits japonais sont présents dans le monde entier et démontrent la présence du pays dans les secteurs de pointe.
- ⇒ Les produits français sont également de plus en plus présents au Japon et de nombreuses collaborations industrielles sont mises en place. Les personnes possédant une compétence particulière dans le domaine scientifique par exemple et maîtrisant le japonais sont très recherchées.
- ⇒ Le lycée Honoré d'Estienne d'Orves propose en outre depuis 40 ans un échange avec le lycée Sumanoura de Kôbe.

## Les perspectives en Post Bac

- ⇒ L'apprentissage de la langue japonaise peut être poursuivi à l'université en licence LLCE ou LEA ainsi que dans de nombreuses écoles de commerce ou écoles d'ingénieur.
- ⇒ Des partenariats avec des universités japonaises permettent également d'envisager d'aller y étudier pendant une année.



## Fonctionnement pédagogique

- ⇒ **Répartition horaire** : trois heures hebdomadaires, de la seconde à la terminale.
- ⇒ **Les cours** portent principalement en seconde sur l'acquisition du premier syllabaire hiragana et la découverte du système phonétique japonais : lecture et écriture de mots.
- ⇒ **Principales compétences travaillées** :
  - Lecture et écriture en japonais.
  - S'exprimer à l'oral en interaction et en continu.

## Modalités d'évaluations

- ⇒ **Evaluations écrites** :
  - Toutes les semaines, petits contrôles pour vérifier l'assimilation de l'écriture de façon progressive.
  - Contrôles d'une heure sur table en fin de séquence pour évaluer la compréhension et l'expression écrites.
- ⇒ **Evaluations orales** :
  - Compréhension de l'oral.
  - Expression orale en continu.
- ⇒ **Examen du BAC** :
  - Une épreuve orale de 20mn (avec 10mn de préparation) sur l'une des quatre notions étudiées choisie par l'examineur.
  - Le coefficient est de 2 en option facultative pour les élèves de L, S et ES ou de 4 si le japonais est présenté en spécialité pour les élèves de L.